



## Charte développement durable

En tant qu'entreprise responsable sur la voie du développement durable, nous nous engageons, à conduire nos activités en intégrant les principes du développement durable, soit :

- connaître les bases légales environnementales et sociales, et les respecter
- agir dans un esprit de transparence vis-à-vis des autorités et des milieux intéressés (riverains, ONG, etc.)
- prévenir autant que possible les accidents et les incidents pouvant porter atteinte à l'homme et à l'environnement
- diminuer autant que cela est possible nos impacts négatifs sur l'environnement

### Engagements généraux pris par nos partenaires :

- optimiser l'**utilisation du sol** et prévenir sa pollution
- minimiser les **émissions atmosphériques** locales, régionales et globales
- optimiser l'utilisation des **ressources telles que les matières premières et l'énergie**, favoriser les ressources renouvelables
- optimiser la **gestion de nos déchets** (diminution, tri à la source et valorisation autant que possible)
- optimiser la **gestion des eaux** et la prévention des accidents pouvant les polluer (rejets de polluants,...)
- éviter les **nuisances** (bruit, odeurs, trafic inutile)
- optimiser nos **transports de marchandises** et la **mobilité de nos employés** de manière durable
- maîtriser les **risques de pollution** liés à l'utilisation des produits chimiques
- gérer nos **projets et/ou chantiers** de façon optimale par rapport à l'environnement et à l'éthique sociale
- réaliser des **achats responsables** sous l'angle à la fois environnemental, social et économique
- maîtriser les **dangers pour notre personnel et les risques pour sa santé**
- respecter nos **responsabilités sociales et éthiques** vis-à-vis de nos employés et de la société en général
- assurer la **pérennité de l'entreprise** par une **bonne gestion économique** et une **bonne gouvernance**
- effectuer des travaux **sans défaut durable** dans le temps
- utiliser des produits répondant aux **normes suisses et européennes**
- mettre notre **professionnalisme** à disposition de la clientèle
- mettre en œuvre de **nouveaux procédés techniques et informatiques**
- proposer des solutions techniques adaptées aux besoins de la clientèle
- **garantir les matériaux utilisés** ainsi que les travaux réalisés
- gérer nos **infrastructures techniques, bâtiments et autres activités de bureau** en tenant compte de leurs impacts sur l'environnement et l'homme,



Cet enjeu majeur, qu'est le respect de l'environnement, fait partie intégrante de notre politique d'entreprise en interne, mais également dans le choix de nos partenaires selon les critères cités ci-dessus, mais aussi selon leurs excellentes et fidèles prestations concernant :

- leur personnel compétant
- leur capacité d'adaptation pour le mobilier spécial
- le respect de l'environnement et le souci écologique
- les matériaux et leurs origines
- l'esthétique du mobilier
- le rapport qualité - prix
- leur solvabilité
- leurs garanties proposées

L'accent est mis sur une gestion des ressources au niveau de la fabrication et du commerce des marchandises liés à notre activité qu'est la revente de mobilier de bureau, basée sur une utilisation raisonnée des matériaux, ainsi que sur une politique de recyclage des déchets ciblée.

Nous nous engageons à sensibiliser nos employés et nos fournisseurs pour atteindre ce qui précède. Nous octroyons les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs que nous aurons choisis, dans une démarche d'amélioration continue de nos résultats.

*linea-bureau sa / Direction*